



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

AVIS N° 002 - 01 - 2021 RELATIF AU REFINANCEMENT DES OBLIGATIONS DE RELANCE EMISES PAR LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA

Les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont élaboré des plans de relance afin de contenir les effets de la pandémie et renouer avec les performances d'avant la crise sanitaire de la Covid-19.

Pour mobiliser les ressources nécessaires au financement de ces plans de relance, les Etats ont structuré des obligations de relance qui seront émises sur le marché financier régional.

Pour un accompagnement adéquat de cette initiative, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a mis en place un guichet spécial de refinancement dénommé "guichet de relance". Toutes les obligations de relance émises par les Etats en 2021 sur le marché financier régional sont éligibles sur ce guichet.

Les banques pourront mobiliser sur ce guichet spécial des ressources pour une durée de six (6) mois au taux minimum de soumission aux adjudications de la BCEAO.

Par cette décision, la Banque Centrale entend continuer à soutenir les efforts des Etats dans la mobilisation des ressources financières à des conditions plus souples pour amorcer la reprise économique au niveau de l'UEMOA.

Fait à Dakar, le 29 JAN. 2021

LA BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST